

United Nations

Nations Unies

UNRESTRICTED

**SECURITY
COUNCIL**

**CONSEIL
DE SECURITE**

S/1705
8 avril 1949
FRENCH
ORIGINAL : ENGLISH

PROJET DE RESOLUTION SOUMIS PAR LE REPRESENTANT DE LA CHINE AU SUJET DE
LA DEMANDE D'ADMISSION DE LA REPUBLIQUE DE COREE A L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

LE CONSEIL DE SECURITE,

AYANT RECU la demande d'admission de la République de Corée à l'Organi-
sation des Nations Unies,

AYANT RECU ET EXAMINE le rapport du Comité chargé de l'admission des
nouveaux Membres relatif à la candidature de la République de Corée,

DECIDE qu'à son avis, la République de Corée est un Etat pacifique
capable de remplir les obligations de la Charte et disposé à le faire,

RECOMMANDE à l'Assemblée générale d'admettre la République de Corée
à l'Organisation des Nations Unies.

RECEIVED

18 APR 1949

UNITED NATIONS
ARCHIVES